

Diplôme d'Université en Expérimentation Animale : Application de Procédures sur Rongeurs

- ✓ Formation délivrée au titre de la formation initiale et de la formation continue
- ✓ Formation certifiante agréée sous le numéro R-54-Nancy-F2-18-Rongeurs
- ✓ Responsables de la formation : Henri Schroeder (Sciences et Technologies), François Dupuis (Pharmacie)

OBJECTIFS. La formation s'adresse aux personnes qui visent à réaliser des procédures expérimentales sur des rongeurs. Le programme de la formation répond aux exigences réglementaires de 2013 en matière de formation des personnes visant à expérimenter sur des animaux vivants en les sensibilisant à la réflexion sur l'éthique et le bien-être animal et leur apportant des compétences scientifiques et techniques spécifiques aux espèces rongeurs (rat et souris) que ces personnes pourront appliquer dans le cadre des procédures qu'elles auront à réaliser.

PROGRAMME. L'enseignement est dispensé sous forme de **cours et d'enseignements pratiques** organisés comme suit :

▪ **Module de base (EC1) :**

- ✓ Connaissances générales relatives à la réglementation, les principes éthiques et leurs mises en oeuvre, les méthodes alternatives, les méthodes de mise à mort et la mise en oeuvre des points limites en matière d'expérimentation animale.
- ✓ Connaissances de base de la biologie comparative des espèces.

▪ **Module complémentaire spécialisé (EC2) :**

- ✓ Anatomie, physiologie et régulation des grandes fonctions chez les rongeurs
- ✓ Douleur, anesthésie, analgésie et méthodes de mise à mort chez les rongeurs
- ✓ Santé et pathologie animale
- ✓ Les locaux et matériels réglementaires d'hébergement
- ✓ Travaux pratiques sur rongeurs (rat et souris) et visite d'animalerie

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES et d'ATTRIBUTION DU DIPLOME. Le contrôle des connaissances comporte une épreuve théorique écrite (1,5h) et un examen pratique de mise en situation devant un jury de 2 enseignants. **Une moyenne finale de 12/20** est nécessaire pour la délivrance du diplôme et de la certification.

DATES ET LIEU DE LA FORMATION. Les enseignements théoriques et pratiques se dérouleront lors **des semaines du 11 et du 18 mars 2024 sur le Campus Brabois Santé** pour les cours communs avec le DU Concepteur **et à la Faculté des Sciences et Technologies** pour les enseignements spécifiques, les travaux pratiques et les examens.

Les épreuves se dérouleront lors des semaines du 18 mars pour l'épreuve pratique et du 02 avril pour l'épreuve écrite (la date du jour de l'épreuve sera précisée dès que possible)

COÛT DE L'INSCRIPTION

- ✓ Au titre de la formation initiale : 423 € (+ CVEC : 100 €)
- ✓ Au titre de la formation continue : 1033 €

MODALITES D'INSCRIPTION. Dossier de candidature à retirer à l'adresse indiquée ci-dessous et à adresser à la même adresse (**date limite de dépôt des candidatures = 19 janvier 2024**) si possible accompagné des pièces demandées en vue de l'autorisation d'inscription au diplôme.

CONTACT et INFORMATION

Secrétariat du master Sciences du Vivant – Madame Karine Jacquot
karine.jacquot@univ-lorraine.fr – 03.72.74.51.39
Responsable de la formation – Monsieur Henri Schroeder
henri.schroeder@univ-lorraine.fr – 03.72.74.56.52
